

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 19 mai 2022

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-deux le **19 mai**, à **14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

29 avril 2022

Membres présents :

Date de la réunion :

19 mai 2022

Titulaires : Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : François GAUTRY suppléant d'Annick BARRÉ, Jean-Albert BOULAY suppléant de Marie-Agnès FERET

Pouvoirs :

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU

N°22.2022

Objet de la délibération :

**Administration Générale –
Elections professionnelles
2022 – Délégation de signature**

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme – excusé.

Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Joël DEBUIGNE, Vice-Président)

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration que dans le cadre des élections professionnelles, prévues le 8 décembre 2022, de nombreuses opérations relatives à l'organisation de ces élections (récépissé des listes de candidats, réception des enveloppes de vote par correspondance...) nécessitent l'intervention d'agents du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Aussi, pour le bon déroulement de ces opérations, le Président propose qu'une délégation de signature administrative « Spéciale Elections Professionnelles » soit accordée au Directeur Général des Services, à la Directrice du Pôle Conseil et Accompagnement Statutaire ainsi qu'au Chargé de mission Elections professionnelles.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- de donner, dans le cadre des élections professionnelles pour l'année 2022, une délégation de signature « Spéciale Elections Professionnelles » au Directeur Général des Services, à la Directrice du Pôle Conseil et Accompagnement Statutaire ainsi qu'au Chargé de mission Elections professionnelles,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Publié ou notifié le : 30 mai 2022
Exécutoire le : 30 mai 2022

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 19 mai 2022

Le Président

Eric MARTELLIERE

Le Président,

Eric MARTELLIERE